

ENQUÊTE DE 2007 SUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DE LA MORUE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

**Préparé par BriLev Consulting Inc.
pour
Pêches récréatives
Gestion de la Ressource - Nationale
Gestion des Pêches et de l'Aquaculture
janvier 2008**

Table des matières

Introduction	3
Points saillants	3
Concepts, termes et définitions	5
Aperçu de l'enquête	6
Résultats de l'enquête	7
Profil du pêcheur	7
Profile du pêcheur selon le sexe	9
Profile du pêcheur selon l'âge	10
Effort de pêche	12
La récolte – morue	13
La récolte – loup de mer	17
Annexes	
A. Méthode d'enquête et qualité des données	18
B. Questionnaire	27
C. Tableaux supplémentaires – À titre d'information	32

Introduction

La province de Terre-Neuve-et-Labrador offre à ses résidents des opportunités presque illimitées de participer à la pêche récréative de la morue. Le littoral de l'île principale de Terre-Neuve et des îles périphériques, densément peuplé, s'étend sur plus de 9 600 km, alors que le littoral de la partie continentale du Labrador, peu peuplé, s'étend sur presque 7 900 km. Plus de la moitié de la population vit dans de petits villages jalonnant le littoral. À l'exception d'un petit nombre de collectivités (p. ex. Grand Falls-Windsor, Gander, Deer Lake, Labrador City, Wabush), les villes et villages plus grands sont situés sur le littoral.

Grâce à cet accès facile à la mer, les pêcheurs récréatifs peuvent choisir de pêcher sur presque n'importe quel trait de côte ou dans n'importe quelle baie à proximité de leur lieu de résidence. Depuis la fin des années 1990, des dizaines de milliers de Terre-Neuviens se prévalent des opportunités de pêche récréative de la morue durant les périodes d'ouverture.

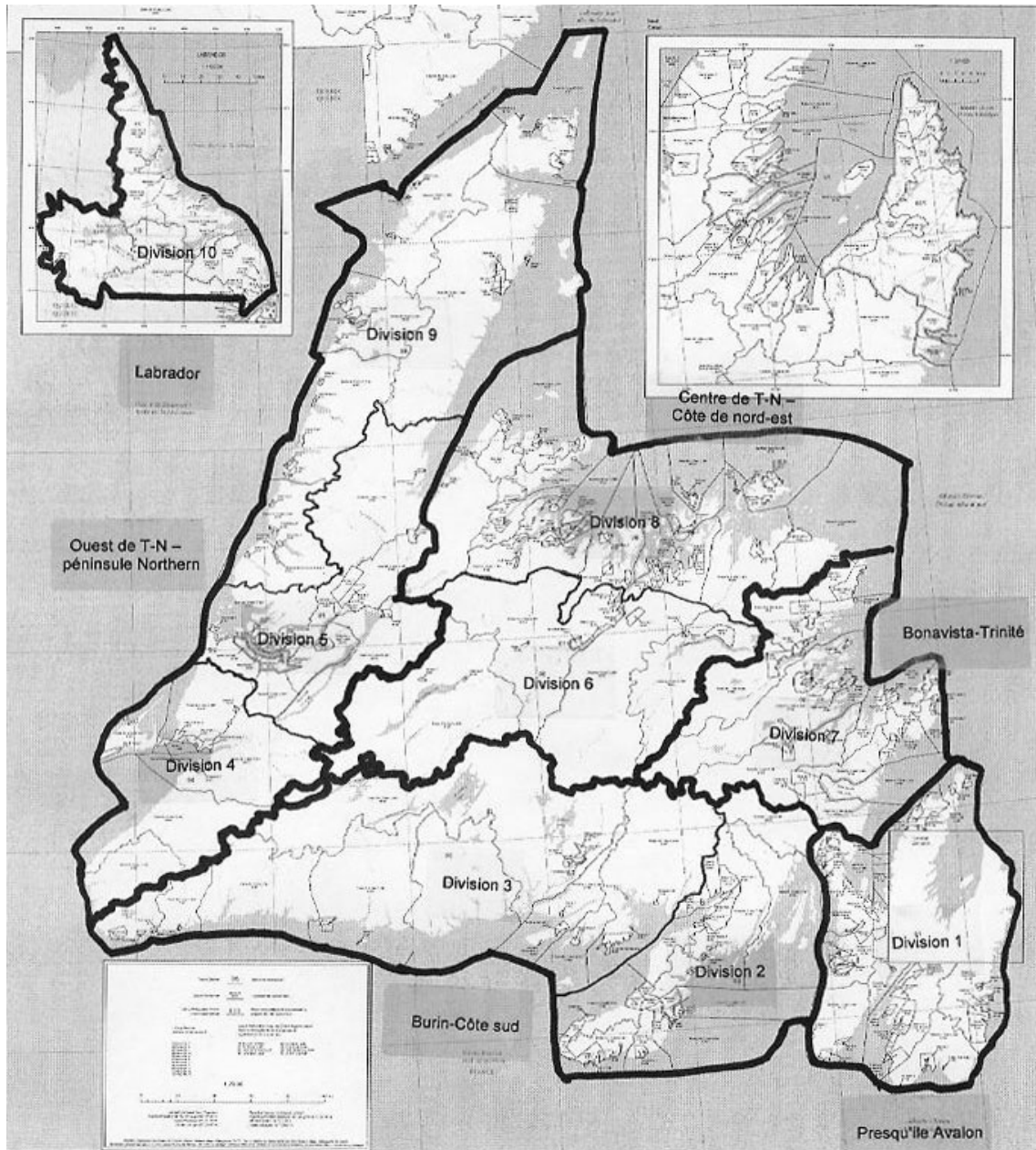
À l'ouverture de la pêche récréative de la morue en 2007, le ministre des Pêches et des Océans, l'honorable Loyola Hearn, s'est engagé à procéder à une enquête sur les prises et l'effort à la fin de la saison. Il était considéré comme essentiel, étant donné le nombre de participants, qu'une évaluation du niveau d'activité et de succès de la pêche soit effectuée, en plus de la surveillance routinière des activités de pêche par les agents du MPO. Le présent rapport contient les points saillants, des statistiques sommaires et des tableaux de données détaillées sur tous les aspects de l'enquête.

Points saillants de l'enquête

Voici les points saillants de l'Enquête de 2007 sur la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador :

- La saison a duré cinq semaines, soit du 25 juillet au 19 août et du 29 septembre au 7 octobre.
- 73 425 pêcheurs ont participé à la pêche durant ces cinq semaines :
 - 65 443 avaient 16 ans et plus et 7 982 moins de 16 ans;
 - 63,9 % étaient des hommes et 36,1 % des femmes;
 - dans le cas des 16 ans et plus, la moyenne d'âge des hommes était de 51 ans et des femmes, de 47 ans;
 - presque 42 % vivaient dans la presqu'île Avalon.
- Les pêcheurs ont pêché pendant quelque 300 240 jours, soit 4,1 jours en moyenne chacun au cours de la saison :
 - la pêche a été pratiquée pendant 58 % des jours dans la subdivision 3L de l'OPANO et pendant 25 % des jours, dans 3K;
 - plus de 41 % des jours de pêche sont attribuables aux résidents de la presqu'île Avalon;
 - plus de 29 % des pêcheurs n'ont pêché qu'une journée durant la saison.
- Les pêcheurs ont pris quelque 1,2 million de morues :
 - ils ont chacun pris 16,4 morues en moyenne durant la saison;
 - 47 % ont pris cinq morues par jour de pêche;
 - 54 % ont pris 10 morues ou moins;
 - ils ont pris 4,0 morues en moyenne par jour de pêche;
 - les morues prises dans la baie de la Trinité, la baie Notre Dame, la baie de Bonavista et la baie de la Conception constituent deux tiers des prises totales de morues.

Figure 1. Divisions de recensement de Terre-Neuve-et-Labrador et régions de résidence.



Source : Statistique Canada

Concepts, termes et définitions

Voici un glossaire des termes et des définitions utilisées dans le cadre de l'enquête et dans le rapport :

Pêche récréative : Il s'agit de la pêche non commerciale; la définition utilisée dans le cadre de l'enquête englobe la pêche récréative et la pêche sportive. Prenez note que l'enquête ne porte pas sur la pêche cérémonielle ni la pêche de subsistance; par conséquent, ces types de pêche ne sont pas compris dans les estimations présentées dans ce rapport.

Pêcheur récréatif : individu de tout âge qui a pratiqué la pêche récréative de la morue en 2007. Les pêcheurs actifs ont été identifiés en regard des renseignements recueillis lors du processus de présélection au titre de l'enquête et des réponses des sujets interrogés. Un permis de pêche récréative de la morue n'était pas requis pour en pratiquer la pêche en 2007.

Pêcheurs adultes : total de la population adulte de pêcheurs en 2007 (16 ans et plus). La plupart des résultats présentés dans ce document se rapportent aux activités de pêche récréative de **tous** les pêcheurs de T.-N.-L., mais certains tableaux se rapportent seulement aux **pêcheurs adultes**.

Ménage : composé d'un pêcheur adulte ou plus qui habitent sous le même toit.

Prises : s'entend du nombre de morues capturées et gardées.

Jour de pêche : jour ou partie de jour où un pêcheur a pratiqué la pêche de la morue.

Morue : s'entend de la morue franche (*Gadus morhua*).

Loup : s'entend des espèces de loup trouvées dans les eaux du Canada atlantique inscrites à la liste des espèces menacées ou des espèces préoccupantes de la *Loi sur les espèces en péril*, nommément le loup à tête large (espèce menacée), le loup tacheté (espèce menacée) et le loup atlantique (espèce préoccupante).

Subdivision de l'OPANO : partie de la zone d'application de la Convention de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). Toutes les données présentées selon la subdivision de l'OPANO ont trait à l'endroit où l'activité de pêche a été pratiquée.

Division de recensement (DR) : terme général qui désigne les régions géographiques établies par Statistique Canada aux fins de recensement de la population du Canada. Il existe 11 DR à Terre-Neuve-et-Labrador et, aux fins d'échantillonnage, les deux DR du Labrador ont été combinées (tableau 1). De plus, aux fins de compte rendu, ces DR portent la désignation des grandes régions géographiques de la province (voir la carte de Terre-Neuve-et-Labrador).

Région de résidence : pour faciliter le compte rendu des données selon le lieu de résidence des pêcheurs, les 10 DR ont été groupées en six grandes régions géographiques représentant les régions côtières et les régions intérieures voisines de la province (tableau 2).

Remarque :

Gestion des ressources - nationale, Gestion des pêches et de l'aquaculture, MPO, doit être citée comme étant la source des données présentées, sauf disposition contraire.

Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Aperçu de l'enquête

L'Enquête de 2007 sur la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador est la première enquête conçue expressément pour recueillir de l'information sur cette pêche. Dans le communiqué de presse du 22 juin 2007 annonçant les dates d'ouverture de la pêche, le ministre des Pêches et des Océans, l'honorable Loyola Hearn, a indiqué qu'une enquête sur la pêche serait menée après la saison. La saison a pris fin le 7 octobre et l'enquête a débuté le 18 octobre. L'entreprise Bristol Group, de St. John's, a mené les entrevues sur une période de trois semaines et celles-ci ont pris fin le 8 novembre.

Le nombre de ménages échantillonnés dans chacune des divisions de recensement de Terre-Neuve-et-Labrador (TNL) de Statistique Canada est indiqué au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Nombre de ménages échantillonnés selon la division de recensement.

Division de recensement	N ^{bre} de ménages échantillonnés
Division 1 – Presqu'île Avalon	1 409
Division 2 – Burin	404
Division 3 – Côte Sud	405
Division 4 – Côte Sud-Ouest	401
Division 5 – Côte Ouest centrale	405
Division 6 – Centre	405
Division 7 – Bonavista – Trinité	407
Division 8 – Côte Nord-Est	409
Division 9 – Péninsule Northern	406
Division 10 – Labrador	404
Total	5 055

Pour faciliter la présentation des résultats de l'enquête selon la région de résidence des pêcheurs dans la province, les 10 divisions de recensement de Statistique Canada ont été groupées en six régions côtières ou géographiques, notamment :

Tableau 2. Nombre de ménages échantillonnés selon la région de résidence.

Région de résidence	Nombre de ménages échantillonnés
Presqu'île Avalon (div. 1)	1 409
Burin – Côte Sud (div. 2, 3)	809
Côte Ouest – Péninsule Northern (div. 4, 5, 9)	1 212
Centre de T-N – Côte Nord-Est (div. 6, 8)	814
Bonavista – Trinité (div. 7)	407
Labrador (div. 10)	404
Total	5 055

Comme il l'est indiqué à l'annexe B, l'enquête visait à recueillir l'information suivante :

- Composition du ménage : hommes et femmes, de moins de 16 ans et de 16 ans et plus, et le nombre de pêcheurs de la pêche récréative dans chacun des quatre groupes de ménage
- Activité de pêche
 - le nombre total de jour de pêche de la morue selon le nombre d'hommes et de femmes de moins de 16 ans;
 - le nombre total de morues prises par ces pêcheurs (il était obligatoire de garder les prises);
 - la ville, la baie ou la subdivision de l'OPANO la plus proche où ils ont pratiqué la plus grande partie de leurs activités de pêche;
 - auprès d'un pêcheur de morue de 16 ans ou plus choisi au hasard :
 - le nombre de jours qu'il avait pêché;
 - le nombre de morues qu'il avait prises;
 - la ville, la baie ou la subdivision de l'OPANO la plus proche où il avait pratiqué la plus grande partie des ses activités de pêche;
 - s'il avait pris des loups et, dans l'affirmative, le nombre qu'il avait capturés et le nombre qu'il avait remis à l'eau;
 - son âge (le sexe du sujet choisi est précisé).

L'annexe A contient une description détaillée des méthodes d'enquête ainsi que des indicateurs de la qualité des données et de la fiabilité statistique des variables clés.

Résultats de l'enquête

La partie suivante du rapport fait état des statistiques sommaires. Des tableaux détaillés contenant de l'information selon la région de résidence sont présentés à l'annexe C.

Profil du pêcheur

Plus de 40 % des pêcheurs de la pêche récréative de la morue venaient de la presqu'île Avalon et 22,6 % du Centre et de la Côte Nord-Est de la province. Étant donné que presque 50 % des ménages de la province se trouvent dans la presqu'île Avalon, on s'attendait un peu à ce que le nombre de pêcheurs y vivant soit élevé. De plus, comme la plupart des grandes collectivités du Labrador n'ont qu'un accès limité aux eaux côtières, on s'attendait également à ce que le pourcentage des pêcheurs venant de ce coin de la province soit faible (tableau 3).

Tableau 3. Distribution des pêcheurs de la morue selon le groupe d'âge et la région de résidence.

Région de résidence	< 16 ans	16 ans +	Total	%
Presqu'île Avalon	3 447	27 193	30 641	41,7
Burin – Côte Sud	432	4 949	5 380	7,3
Côte Ouest – Péninsule Northern	739	5 956	6 695	9,1
Centre – Côte Nord-Est	1 942	14 616	16 558	22,6
Bonavista – Trinité	1 151	10 599	11 750	16,0
Labrador	271	2 130	2 401	3,3
Total	7 982	65 443	73 425	

Environ 55 % des pêcheurs de la morue ont pêché dans la subdivision 3L de l'OPANO, et 25 % dans la subdivision 3K (tableau 4). En raison de la forte proportion de la population provinciale vivant à proximité de la subdivision 3L, il n'est pas étonnant que le nombre de personnes qui y ont pêché est élevé. Toutefois, le nombre de pêcheurs qui ont pêché dans la subdivision 3K est hors de proportion par rapport au nombre de personnes qui vivent dans le voisinage immédiat (17 % de la population vit dans le

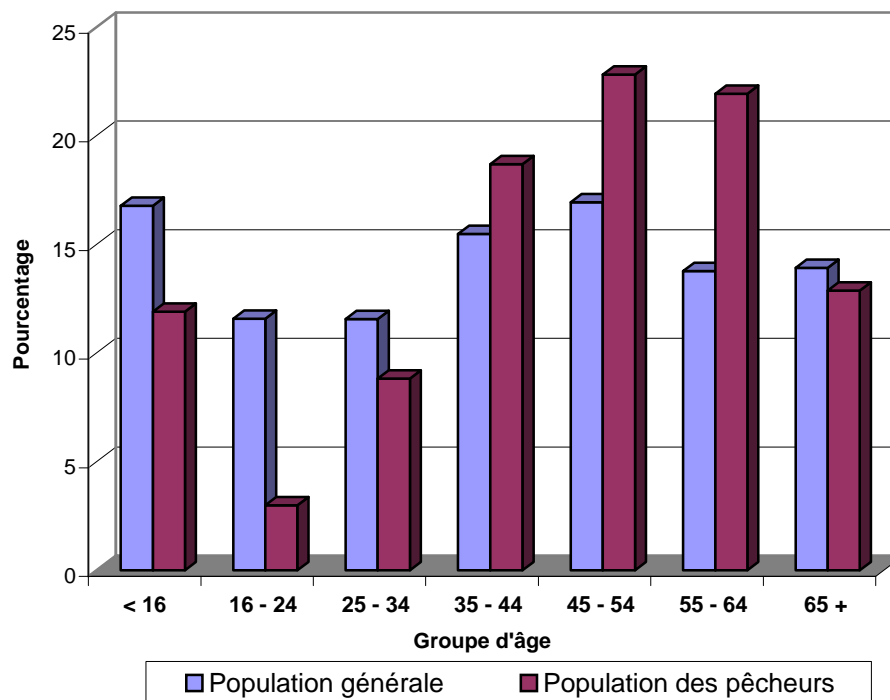
voisinage immédiat de 3K). Un contrôle des pêcheurs pêchant dans cette subdivision a révélé que 22 % d'entre eux venaient des autres régions de résidence de la province. Par contre, tout juste plus de 5 % des pêcheurs pêchant dans la subdivision 3L vivaient à l'extérieur des zones côtières voisines de la subdivision.

Tableau 4. Nombre de pêcheurs qui ont pêché la morue, selon le groupe d'âge et la subdivision de l'OPANO.

Subdivision de l'OPANO	< 16 ans	16 ans +	Total	%
2J	109	1 046	1 155	1,6
3K	2 152	16 495	18 648	25,4
3L	4 538	36 011	40 549	55,2
3Pn	86	965	1 051	1,4
3Ps	600	5 889	6 489	8,8
4R	496	5 037	5 533	7,5
Total	7 982	65 443	73 425	

En comparaison de la population générale, les pêcheurs de moins de 35 ans étaient moins bien représentés dans la communauté de pêcheurs (graphique 1). Ils en constituaient environ 23 %, alors que ce groupe d'âge constitue presque 40 % de la population de la province. Toutefois, les pêcheurs de 35 à 64 ans étaient nettement mieux représentés dans la communauté de pêcheurs que dans la population générale (64 % en comparaison de 46 %). Les pêcheurs de 65 ans et plus étaient assez représentatifs de ce groupe d'âge dans la population générale.

Graphique 1. Comparaison de la population totale de et de la population des pêcheurs de la morue selon le groupe d'âge.



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, n° cat. 97-551-X2006013

Profil selon le sexe

Moins de 49 % de la population de T.-N.-L. est mâle (tableau 5). Environ 11 % de tous les pêcheurs de morue avaient moins de 16 ans. Dans toutes les régions de résidence sauf deux, le niveau de représentation des pêcheurs et des pêcheuses était inférieur au niveau provincial. Pour les deux régions de résidence où cela n'était pas le cas, notamment Centre – Côte Nord-Est et Bonavista - Trinité, le niveau de représentation des pêcheurs et des pêcheuses était sensiblement plus élevé que le niveau provincial.

Tableau 5. Nombre de pêcheurs de la morue et pourcentage de la population représenté selon la région de résidence.

Région de résidence	Hommes			Femmes		
	Population	Pêcheurs	%	Population	Pêcheuses	%
Presqu'île Avalon	120 229	19 244	16,0	129 395	11 397	8,8
Burin – Côte Sud	19 772	3 632	18,4	20 403	1 748	8,6
Côte Ouest – Pén. Northern	39 126	4 751	12,1	41 313	1 944	4,7
Centre – Côte Nord-Est	36 920	10 328	28,0	38 586	6 230	16,1
Bonavista – Trinité	17 480	7 525	43,0	18 193	4 225	23,2
Labrador	12 208	1 472	12,1	11 844	929	7,8
Total	245 735	46 952	19,1	259 735	26 473	10,2
%	48,6			51,4		

En 2007, presque 65 % des pêcheurs de morue étaient des hommes (tableau 6). Le niveau de représentation des hommes le plus élevé en comparaison des femmes se trouvait dans la région de résidence Côte Ouest – Péninsule Northern. À l'exception de cette région, les proportions de pêcheurs et de pêcheuses dans les autres régions de résidence se rapprochaient des niveaux provinciaux.

Tableau 6. Nombre de pêcheurs de morue, selon le groupe d'âge, le sexe et la région de résidence.

Région de résidence	Hommes			Femmes			Tous les pêcheurs
	< 16 ans	16 ans +	Total	< 16 ans	16 ans +	Total	
Presqu'île Avalon	2 028	17 216	19 244	1 419	9 977	11 397	30 641
Burin – Côte Sud	255	3 377	3 632	176	1 571	1 748	5 380
Côte Ouest – Pén. Northern	538	4 213	4 751	201	1 743	1 944	6 695
Centre – Côte Nord-Est	1 234	9 093	10 328	708	5 523	6 230	16 558
Bonavista – Trinité	740	6 785	7 525	412	3 814	4 225	11 750
Labrador	193	1 280	1 472	78	851	929	2 401
Total	4 988	41 964	46 952	2 994	23 479	26 473	73 425
%	10,6	89,4	63,9	11,3	88,7	36,1	

Comme il l'est indiqué ci-dessus, le plus grand nombre de pêcheurs de la morue de Terre-Neuve-et-Labrador en 2007 l'ont pêchée dans la subdivision 3L de l'OPANO. Cette tendance est la même chez les quatre groupes de pêcheurs, divisés selon le sexe et l'âge. Le plus faible nombre de participants a été relevé dans la subdivision 3Pn, la plus petite des subdivisions de l'OPANO (tableau 7). Malgré la vaste superficie de la subdivision 2J mais en raison de son éloignement et du faible nombre de personnes qui

vivent à proximité, le nombre de pêcheurs qui y ont pêché n'était que légèrement plus élevé que dans le cas de la subdivision 3Pn, comme on pourrait s'y attendre.

Tableau 7. Nombre de pêcheurs de morue, selon le groupe d'âge, le sexe et la subdivision de l'OPANO.

Subdivision de l'OPANO	Hommes			Femmes			Tous les pêcheurs
	< 16 ans	16 ans +	Total	< 16 ans	16 ans +	Total	
2J	83	646	728	26	400	426	1 155
3K	1 336	10 078	11 414	816	6 418	7 234	18 648
3L	2 862	22 730	25 592	1 676	13 281	14 957	40 549
3Pn	69	703	773	17	261	278	1 051
3Ps	327	4 343	4 670	273	1 546	1 819	6 489
4R	310	3 464	3 775	186	1 573	1 759	5 533
Total	4 988	41 964	46 952	2 994	23 479	26 473	73 425

Profil selon l'âge

Des données détaillées ont été recueillies sur l'âge des pêcheurs adultes (tableau 8). L'homme moyen était âgé de 51,2 ans alors que la femme moyenne, beaucoup plus jeune, était âgée de 47,0 ans. L'homme et la femme moyens les plus âgés, de 54,0 ans et 51,9 ans respectivement, habitaient la région Burin - Côte Sud (tableau 4.6), suivis de près des pêcheurs habitant la région Bonavista - Trinité, où l'homme et la femme moyens avaient 53,8 ans et 51,2 ans respectivement. Les pêcheurs les plus jeunes qui ont participé à la pêche récréative de la morue en 2007 vivaient au Labrador : l'homme moyen avait 46,3 ans et la femme moyenne 36,4 ans.

Tableau 8. Âge moyen des pêcheurs de morue de 16 ans et plus, selon le sexe et la région de résidence.

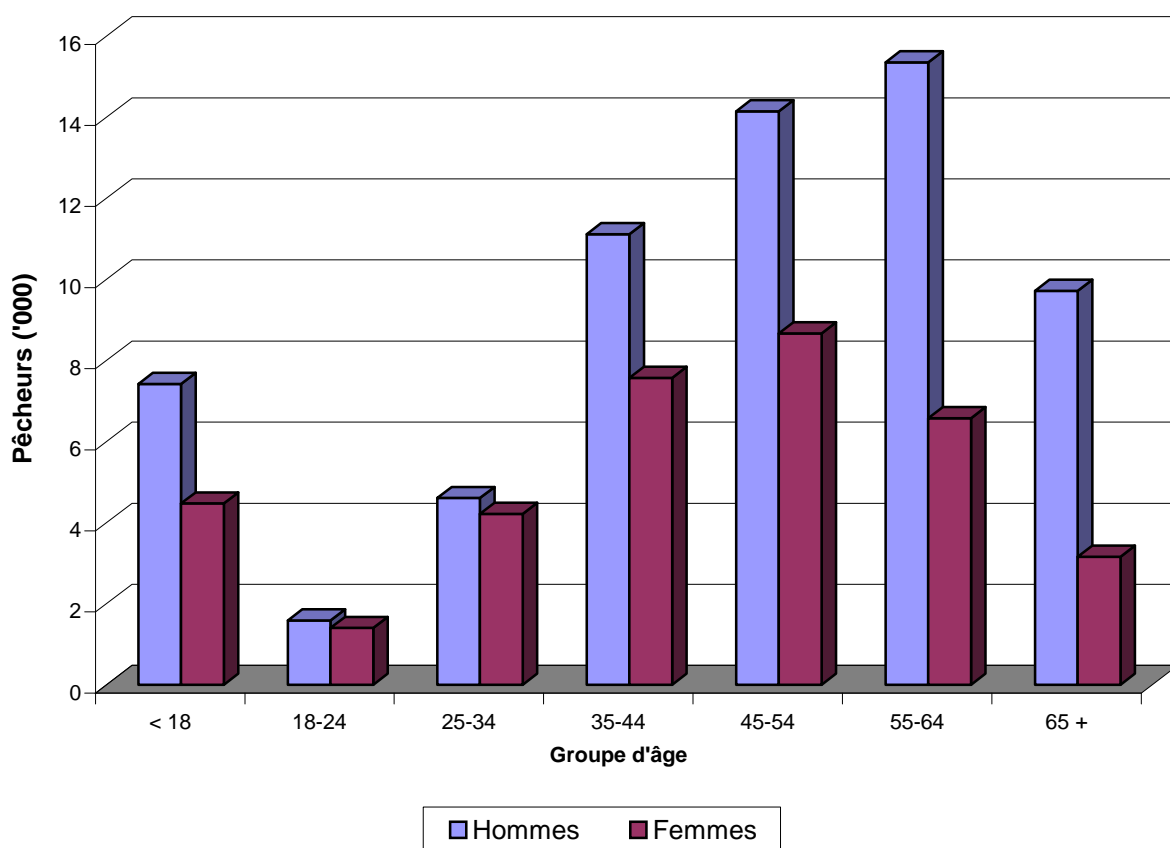
Région de résidence	Sexe des pêcheurs		Moyenne
	Hommes	Femmes	
Presqu'île Avalon	48,9	44,5	47,3
Burin – Côte Sud	54,0	51,9	53,4
Côte Ouest – Pén. Northern	52,7	48,1	51,3
Centre – Côte Nord-Est	52,5	48,6	51,0
Bonavista – Trinité	53,8	51,2	52,9
Labrador	46,3	36,4	42,4
Âge moyen	51,2	47,0	49,7

Comme on pourrait s'y attendre, les pêcheurs pêchant dans la subdivision 2J de l'OPANO, en bordure du Labrador, étaient, de tous les pêcheurs, les plus jeunes selon la zone de pêche; l'homme moyen avait 46,0 ans et la femme moyenne 42,0 ans. Les hommes les plus âgés ont pêché dans la subdivision 4R; l'homme moyen avait 53,4 ans (tableau 9). Les femmes les plus âgées ont pêché dans la subdivision 3Pn; la femme moyenne avait 50,8 ans. Comme on peut le voir au graphique 2, les hommes de 55 à 64 ans constituaient le pourcentage le plus élevé, soit 15,4 %, de l'ensemble des pêcheurs, répartis selon le sexe et l'âge, et représentaient 24 % de l'ensemble des hommes. La plus forte proportion de femmes, soit 8,7 %, avaient de 45 à 54 ans; elles représentaient 24 % de l'ensemble des femmes.

Tableau 9. Âge moyen des pêcheurs de morue de 16 ans et plus, selon le sexe et la subdivision de l'OPANO.

Subdivision de l'OPANO	Sexe des pêcheurs		Total
	Hommes	Femmes	
2J	46,0	42,0	44,5
3K	51,7	46,6	49,7
3L	50,8	47,1	49,4
3Pn	46,6	50,8	47,8
3Ps	52,2	50,0	51,6
4R	53,4	46,0	51,1
Âge moyen	51,2	47,0	49,7

Graphique 2. Distribution des pêcheurs de morue, selon le sexe et le groupe d'âge.



Effort de pêche

La pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador a été autorisée pendant 35 jours en 2007 (du 25 juillet au 19 août et du 29 septembre au 7 octobre). Dans l'ensemble, les pêcheurs ont pêché pendant ce qui peut être considéré comme un faible nombre moyen de 4,1 jours pendant la saison (tableau 10). Les pêcheurs vivant dans la région Côte Ouest - Péninsule Northern ont affiché le nombre moyen de jours de pêche le plus faible (3,4 jours par pêcheur), alors que ceux vivant dans la région Bonavista – Trinité ont affiché le nombre moyen le plus élevé (4,7 jours par pêcheur).

Comme on pourrait s'y attendre, les pêcheurs vivant dans la région Presqu'île Avalon affichent le plus grand nombre de jours de pêche de la morue, soit un total plus de 124 000 jours. Puis viennent ceux de la région Centre – Côte Nord-Est. Les pêcheurs vivant dans les régions Presqu'île Avalon, Burin – Côte Sud et Centre – Côte Nord-Est affichent le même nombre moyen de jours de pêche que la moyenne provinciale, soit 4,1 jours.

Tableau 10. Nombre total et nombre moyen de jours de pêche de la morue selon le groupe d'âge et la région de résidence.

Région de résidence	Nombre total			Nombre moyen		
	< 16 ans	16 ans +	Total	< 16 ans	16 ans +	Total
Presqu'île Avalon	9 626	114 677	124 303	2,8	4,2	4,1
Burin – Côte Sud	1 662	20 335	21 998	3,9	4,1	4,1
Côte Ouest – Pén. Northern	2 280	20 137	22 416	3,1	3,4	3,3
Centre – Côte Nord-Est	5 207	62 629	67 836	2,7	4,3	4,1
Bonavista – Trinité	3 040	52 121	55 161	2,6	4,9	4,7
Labrador	826	7 700	8 526	3,0	3,6	3,6
Total	22 641	277 599	300 240	2,8	4,2	4,1

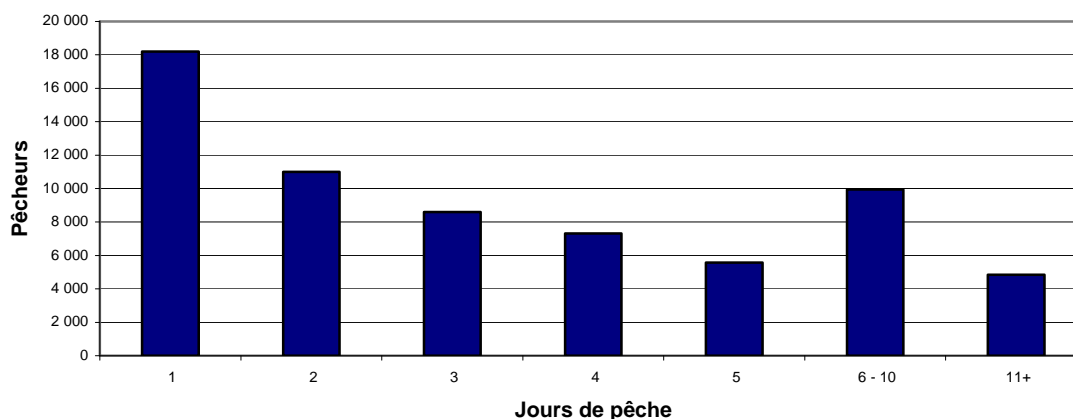
Dans l'ensemble, le niveau d'effort de pêche en 2007 était le plus élevé dans la subdivision 3L de l'OPANO, où les pêcheurs ont pêché pendant presque 138 000 jours au total (tableau 11). L'effort déployé dans cette subdivision, qui se chiffrait en moyenne à 4,4 jours, dépassait la moyenne provinciale de 4,1 jours. La subdivision 2J a connu le plus faible nombre de jours de pêche, soit tout juste plus de 3 000 jours, ce qui représente une moyenne de 2,7 jours par pêcheur.

Tableau 11. Nombre total et nombre moyen de jours de pêche de la morue selon le groupe d'âge et la subdivision de l'OPANO, Terre-Neuve-et-Labrador, 2007.

Subdivision de l'OPANO	Nombre total de jours de pêche			Nombre moyen de jours de pêche		
	< 16 ans	16 ans +	Total	< 16 ans	16 ans +	Total
2J	294	2 770	3 065	2,7	2,6	2,7
3K	5 405	69 933	75 338	2,5	4,2	4,0
3L	13 290	162 115	175 404	2,9	4,5	4,3
3Pn	328	3 777	4 105	3,8	3,9	3,9
3Ps	1 611	23 151	24 762	2,7	3,9	3,8
4R	1 713	15 853	17 567	3,5	3,1	3,2
Total	22 641	277 599	300 240	2,8	4,2	4,1

Comme le montre le graphique 3, tout juste plus de 18 000 pêcheurs, soit 27,8% de la communauté de pêcheurs adultes, ont pratiqué la pêche récréative de la morue pendant un jour seulement en 2007. Le nombre qui a pêché pendant 2 à 5 jours a chuté, pour passer de presque 11 000 ayant pêché pendant 2 jours à presque 5 600. Presque 10 000 pêcheurs ont pêché pendant 6 à 10 jours chacun, alors que presque 4 850 autres ont pêché pendant 11 jours ou plus. En 2007, le nombre de jours de pêche récréative de la morue le plus élevé se chiffrait à 20 jours.

Graphique 3. Distribution des jours de pêche de la morue selon le nombre de pêcheurs adultes.



Récolte

Morue

En 2007, les pêcheurs, tous âges confondus; ont capturé 1,2 million de morues dans le cadre de sa pêche récréative (tableau 12). Comme il l'est indiqué ci-dessus, les pêcheurs de moins de 16 ans constituaient environ 11 % de la communauté de pêcheurs. Ils ont chacun pris 10 morues en moyenne, pour un total d'un peu plus de 78 000 morues, ce qui ne représente que 6,5 % des prises totales. Les pêcheurs de 16 ans et plus ont capturé environ 17 morues en moyenne chacun, pour un total de tout juste plus de 1,1 million de morues. Les pêcheurs de moins de 16 ans qui vivaient dans la région Burin – Côte Sud ont capturé le plus grand nombre moyen de morues, soit presque 14 morues chacun, alors que ceux vivant dans la région Côte Ouest - Péninsule Northern ont en capturé le plus faible nombre moyen, soit tout juste 8 morues chacun.

Tableau 12. Nombre total et nombre moyen de morues capturées selon le groupe d'âge et la région de résidence.

Région de résidence	Nombre total			Nombre moyen		
	< 16 ans	16 ans +	Total	< 16 ans	16 ans +	Total
Presqu'île Avalon	37 818	453 712	491 531	11,0	16,7	16,0
Burin – Côte Sud	5 820	89 630	95 450	13,5	18,1	17,7
Côte Ouest – Pén. Northern	5 655	73 495	79 150	7,7	12,3	11,8
Centre – Côte Nord-Est	15 922	246 953	262 875	8,2	16,9	15,9
Bonavista – Trinité	9 835	233 655	243 489	8,5	22,0	20,7
Labrador	2 984	31 190	34 174	11,0	14,6	14,2
Total	78 034	1 128 635	1 206 669	9,8	17,2	16,4

Les pêcheurs adultes (ceux de 16 ans et plus) vivant dans la région Bonavista - Trinité ont capturé le plus grand nombre de morues (22 chacun en moyenne). Les prises totales de ces pêcheurs se chiffraient à presque 234 000 morues, soit presque 21 % des prises totales des pêcheurs adultes. Les pêcheurs de la région Côte Ouest – Péninsule Northern ont connu les prises moyennes les plus faibles, qui se chiffraient à tout juste 12 morues chacun. Leurs prises totales, de moins de 73 500 morues, représentaient environ 6,5 % des prises totales de morue. Seuls les pêcheurs adultes vivant au Labrador ont pris moins de morue dans le cadre de sa pêche récréative en 2007, bien qu'ils en aient chacun pris presque 15.

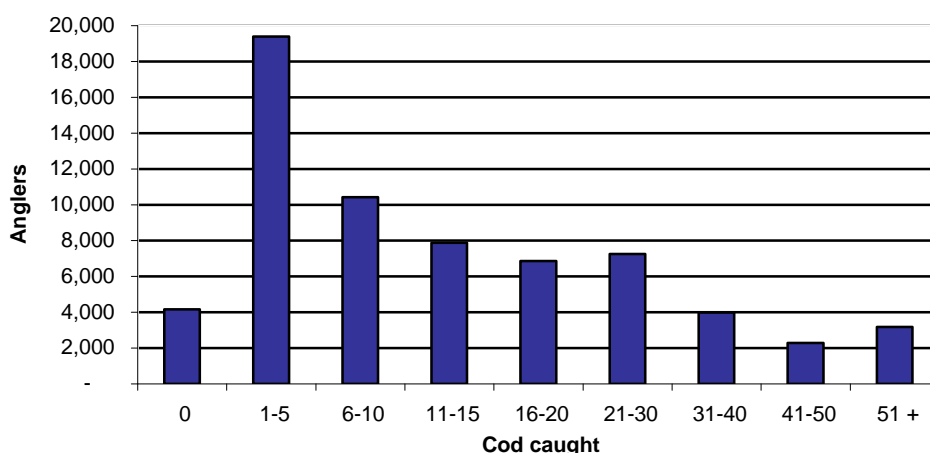
Plus de 60 % des prises de morue ont été récoltées dans la subdivision 3L de l'OPANO, chaque pêcheur pêchant dans cette subdivision y en ayant pris presque 18 (tableau 13). Les pêcheurs de 16 ans et moins ont capturé environ 49 600 morues, ce qui représente plus de 64 % du total des prises de ce groupe. Le plus faible nombre de morues capturées dans une des subdivisions de l'OPANO se chiffrait à 11 555 poissons, soit une moyenne de 10 morues par pêcheur; cela s'est produit dans la subdivision 2J. Ces poissons constituaient moins de 1 % des prises récréatives de morues récoltées en 2007.

Il faut prendre note que la limite quotidienne des prises de la pêche récréative en 2007 se situait à cinq morues par pêcheur. Comme il l'a été indiqué ci-dessus, la pêche a été autorisée pendant 35 jours. Les pêcheurs pouvaient donc chacun prendre 175 morues au total. Étant donné que plus de 73 400 pêcheurs ont participé à la pêche, les prises totales auraient pu être de l'ordre d'environ 12 845 000 morues. Les prises estimatives d'après l'enquête représentent moins de 10 % des prises totales théoriques, ce qui démontre que les pêcheurs ont fait preuve d'un comportement responsable à l'égard de la pêche récréative de la morue en 2007.

Tableau 13. Prises totales et prises moyennes de morue selon le groupe d'âge et la subdivision de l'OPANO.

Subdivision de l'OPANO	Prises			Prises moyennes		
	< 16 ans	16 ans +	Total	< 16 ans	16 ans +	Total
2J	593	10 962	11 555	5,5	10,5	10,0
3K	17 230	263 564	280 794	8,0	16,0	15,1
3L	49 649	677 164	726 813	10,9	18,8	17,9
3Pn	722	17 402	18 124	8,3	18,0	17,2
3Ps	5 378	102 211	107 589	9,0	17,4	16,6
4R	4 462	57 332	61 794	9,0	11,4	11,2
Total	78 034	1 128 635	1 206 669	9,8	17,2	16,4

Comme le montre le graphique 4, plus de 19 000 adultes (29,6 % du nombre total de pêcheurs) ont chacun capturé de une à cinq morues en 2007. Quelque 3 200 adultes (< 5 %) ont en chacun pris plus de 50. Bien que les pêcheurs pouvaient chacun prendre jusqu'à 175 morues durant la saison, 50 environ en ont pris un maximum de 140. À nouveau, les pêcheurs ont fait preuve d'un comportement responsable à l'égard de la pêche récréative de la morue.

Graphique 4. Distribution des pêcheurs selon le nombre de morues prises.

Dans l'ensemble, les pêcheurs ont pris 4 morues par jour en moyenne, soit une de moins que la limite établie (tableau 14). Les pêcheurs de moins de 16 ans ont chacun pris 3,5 morues par jour en moyenne. Ceux vivant dans la presqu'île Avalon en ont pris le plus grand nombre (4 morues par jour), alors que ceux vivant dans la région Côte Ouest – Péninsule Northern en ont pris le moins (2,5 morues par jour). Les pêcheurs adultes vivant dans la région Bonavista – Trinité ont pris le plus grand nombre de morues par jour en moyenne (4,5 morues par jour), alors que ceux vivant dans la région Côte Ouest – Péninsule Northern ont en pris le moins (3,7 morues par jour).

Tableau 14. Prises quotidiennes moyennes de morues récoltées en selon le groupe d'âge des pêcheurs et la région de résidence, Terre-Neuve-et-Labrador, 2007.

Région de résidence	Prises quotidiennes moyennes		
	< 16 ans	16 ans +	Total
Presqu'île Avalon	3,9	4,0	4,0
Burin – Côte Sud	3,5	4,4	4,3
Côte Ouest – Péninsule Northern	2,5	3,6	3,5
Centre – Côte Nord-Est	3,1	3,9	3,9
Bonavista – Trinité	3,2	4,5	4,4
Labrador	3,6	4,1	4,0
Total	3,4	4,1	4,0

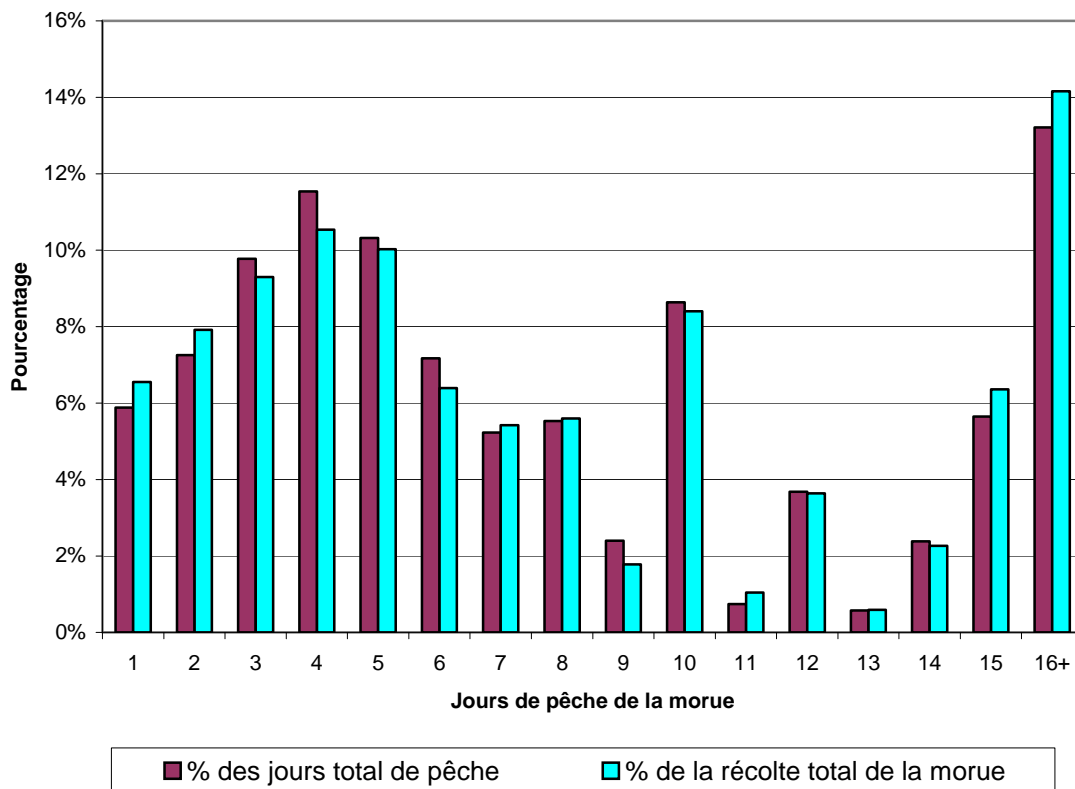
Les pêcheurs de moins de 16 ans ont connu les plus faibles prises par jour de pêche dans la subdivision 2J de l'OPANO, soit tout juste 2 morues chacun (tableau 15). Par contre, ceux pêchant dans la subdivision 3L ont chacun pris presque 4 morues par jour de pêche. Dans les subdivisions de l'OPANO les plus fortement exploitées (3K, 3L), les pêcheurs adultes ont chacun capturé quelque 4 morues par jour de pêche. Les adultes pêchant dans la subdivision 3Pn, de superficie relativement faible, ont connu les plus fortes prises quotidiennes de morue (4,6 morues), alors que les adultes qui ont pêché dans la subdivision 4R ont connu les plus faibles prises quotidiennes (3,6 morues).

Environ 6 % des pêcheurs adultes n'ont pas pris de morue, alors que presque 50 % ont capturé le nombre limite de 5 morues par jour. Les pêcheurs adultes pesaient pour 47 % des jours de pêche et presque 58 % des prises de morue.

Tableau 15. Prises quotidiennes moyennes de morues récoltées selon le groupe d'âge des pêcheurs et la subdivision de l'OPANO.

Subdivision de l'OPANO	Prises quotidiennes moyennes		
	< 16 ans	16 ans +	Total
2J	2,0	4,0	3,8
3K	3,2	3,8	3,7
3L	3,7	4,2	4,1
3Pn	2,2	4,6	4,4
3Ps	3,3	4,4	4,3
4R	2,6	3,6	3,5
Total	3,4	4,1	4,0

Graphique 5. Distribution de l'effort total des pêcheurs adultes et des prises totales de morue selon le nombre de jours de pêche de la morue.



Presque 52 % des prises des pêcheurs adultes ont été récoltées en six jours ou moins (graphique 5). Ces pêcheurs pesaient pour plus de 50 % de l'effort total déployé en 2007 dans le cadre de la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador. Le nombre total de jours de pêche des pêcheurs qui ont pêché 20 jours se chiffrait à presque 37 000 jours; au total, ils ont capturé presque 135 000 morues (ou tout juste moins de 4 morues chacun par jour).

Il est possible d'estimer le poids approximatif des morues récoltées en 2007 par rapport aux prises totales estimatives (1,2 million). Selon le poids moyen d'une morue de 2,02 kg, comme estimé par C&P, le poids total des morues prises dans le cadre de cette pêche récréative se chiffrait à quelque 2 438 t. Le tableau 16 montre le nombre et le poids approximatif des morues prises selon la subdivision de l'OPANO.

Tableau 16. Nombre et poids approximatif des morues prises selon la subdivision de l'OPANO.

Subdivision de l'OPANO	Prises de morue en 2007	
	Nombre	Poids (t)
2J	11 555	23,3
3K	280 794	567,2
3L	726 813	1 468,2
3Pn	18 124	36,6
3Ps	107 589	217,3
4R	61 794	124,8
Total	1 206 669	2 437,5

Loup de mer

Lors de l'entrevue, on a demandé aux adultes qui ont pratiqué la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador en 2007 s'ils avaient capturé des loups de mer. Cette question visait à déterminer le nombre de prises accidentelles de loup de mer récoltées dans le cadre de cette pêche. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, tout loup de mer capturé doit être remis à l'eau là où il a été pris (si possible). Les loups de mer capturés dans le cadre de la pêche commerciale qui ne survivent pas doivent être déclarés et un permis pour dommages fortuits est émis au pêcheur.

Quelque 1 600 pêcheurs ont déclaré avoir pris 3 601 loups de mer au total dans le cadre de la pêche récréative de la morue en 2007, qui ont tous été remis à l'eau avec succès. On peut donc supposer, d'après les résultats de l'enquête, que le niveau de dommages fortuits de la pêche récréative est extrêmement faible.

ANNEXE A

Méthode d'enquête et qualité des données

Cette section fait état des méthodes utilisées au titre de l'Enquête de 2007 sur la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador.

En l'absence d'un permis de pêche de la morue et de mécanismes de déclaration des prises connexes pour faire un suivi après la saison de pêche, une enquête-ménage des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador a dû être menée. Cette enquête-ménage constituait le seul moyen de déterminer avec succès le nombre de pêcheurs récréatifs, le nombre de jours de pêche, les prises de morue, etc. Les procédures appliquées pour assurer le succès de l'enquête sont examinées ci-dessous.

Bristol Omnifacts Research, un cabinet spécialisé en recherches ayant pignon sur rue à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, a mené le travail sur le terrain se rapportant à l'enquête.

Procédures d'échantillonnage

Comme il l'est expliqué dans la section Survol de l'enquête, un échantillon aléatoire de ménages a été prélevé dans chacune des divisions de recensement de Statistique Canada dans la province (les divisions 10 et 11, qui comprennent le Labrador, ont été traitées comme une seule division de recensement). Pour faciliter le compte rendu des résultats de l'enquête, les divisions de recensement ont été groupées en six régions géographiques (voir la figure 1).

Collecte des données, traitement, codage et estimation

L'enquête a été lancée le 18 octobre 2007, soit une semaine et demi après la fermeture de la saison de pêche récréative de la morue. Lorsque cela était possible, elle était mentionnée dans les annonces et les communiqués de presse diffusés avant et durant la saison afin que les pêcheurs soient au courant de sa tenue. Elle a été menée par téléphone; l'entrevue durait trois minutes dans le cas des ménages où personne n'avait pratiqué la pêche récréative de la morue en 2007 et cinq minutes dans le cas des ménages où quelqu'un y avait participé.

Bien que la plus grande partie du codage ait été fait directement sur les questionnaires, les réponses ayant trait au lieu de pêche ont été codées post-entrevue selon les baies et les régions côtières en regard des réponses des enquêtés. De nombreuses baies de la province portent le même nom malgré qu'elles soient situées dans des régions différentes. Par conséquent, dans le cas des baies codées post-entrevue, les réponses ont dû être évaluées afin d'assurer que la baie identifiée par l'enquêté était l'endroit le plus probable où il avait pêché. Pour ce faire, on a utilisé une combinaison du nom de la baie et de l'indicatif de central du numéro de téléphone de l'enquêté pour dépister les cas d'erreur de codage reposant uniquement sur le nom de la baie. Seules quelques réponses ont dû être corrigées en raison du fait que le lieu de pêche identifié par l'enquêté lors de l'entrevue et son lieu de résidence ne correspondait pas. Dans tous les cas, une baie portant le même nom était située près du lieu de résidence. Par exemple, trois baies sont désignées baie Bonne : une sur la côte Ouest, une sur la côte Sud et une à l'extrémité de la Péninsule Northern. La baie Bonne des baies codées post-entrevue est celle située sur la côte Ouest de la province. Bien que cela soit possible, on a considéré comme étant fort peu probable qu'un pêcheur vivant dans les districts de Burin ou Hermitage pêcherait la morue sur la côte Ouest de la province.

Dans le cadre de l'étape de révision et de codage, il fallait absolument vérifier si l'information fournie par les pêcheurs était à la fois raisonnable et fiable en fonction du nombre de pêcheurs dans le ménage et de l'information reliée à la pêche récréative de la morue. Il fallait notamment évaluer le nombre le nombre de morues prises, le nombre de morues prises en comparaison du nombre de jours de pêche, le nombre de personnes dans le ménage, le nombre d'hommes et de femmes dans le ménage par rapport au nombre

total de personnes, etc. Aucune réponse n'a dû être modifiée à cause de données inattendues ou déraisonnables fournies lors des entrevues. En outre, aucune réponse n'a été jugée comme étant hors du champ de la pêche. Par exemple, la pêche a été ouverte pendant 35 jours au total, mais le nombre maximum de jours de pêche déclarés se chiffrait à 20. De même, les pêcheurs auraient pu capturer un maximum de 175 morues durant la saison mais aucun n'a déclaré en avoir prises plus que ce nombre. Il faut prendre note que dans les cas où les pêcheurs ont déclaré avoir capturé plus de 5 morues par jour, aucun effort n'a été fait pour ramener ces prises au niveau autorisé (c.-à-d. 5 morues). Ces réponses ont été acceptées au pied de la lettre, l'anonymat ayant été assuré aux pêcheurs.

La programmation requise pour obtenir les estimations comprenait :

- des procédures de révision systématique;
- des algorithmes de substitution pour les données manquantes (l'âge seulement dans cette enquête);
- des programmes de sortie couvrant toutes les données recueillies;
- des programmes de sortie spéciaux aux fins de publication.

Procédures de pondération

Des estimations pondérées ont été produites pour veiller à ce que les données brutes d'enquête tiennent compte des estimations de la population de Terre-Neuve-et-Labrador. La procédure multiphasique de pondération des résultats de l'enquête est la suivante :

- comme le montre le tableau A.1, le nombre total de ménages dans chaque division de recensement a été divisé par le nombre de ménages échantillonnés dans cette division pour obtenir le poids des ménages dans chacune des 10 divisions de recensement de l'enquête;

Tableau A.1. Poids des ménages établis pour l'Enquête de 2007 sur la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador.

Division de recensement	Nombre de ménages	Nombre de ménages échantillonnés	Poids des ménages
Division 1 – Presqu'île Avalon	97 015	1 409	68,8538
Division 2 - Burin	8 710	404	21,5594
Division 3 – Côte Sud	6 895	405	17,0247
Division 4 – Côte Sud-Ouest	8 720	401	21,7456
Division 5 – Côte Ouest centrale	15 925	405	39,3210
Division 6 - Centre	14 230	405	35,1358
Division 7 - Bonavista	14 010	407	34,4226
Division 8 – Côte Nord-Est	15 440	409	37,7506
Division 9 – Péninsule Northern	6 995	406	17,2291
Division 10 - Labrador	9 240	404	22,8713
Total	197 180	5 055	--

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, n° cat. 97-553-XWE2006002

- les poids des ménages ont été appliqués aux renseignements recueillis auprès des pêcheurs lors des entrevues;

- le nombre total estimatif d'hommes et de femmes de moins de 16 ans et le nombre qui ont pêché, ainsi que le nombre total d'hommes et de femmes de 16 ans et plus et le nombre qui ont pêché, ont été calculés;
- le nombre total d'hommes et de femmes a été comparé à la population estimative dans chaque division de recensement d'après le Recensement du Canada de 2006 de Statistique Canada afin de redresser le nombre estimatif de pêcheurs, d'après les taux d'activité de chaque groupe dans chaque division (tableau A.2);

Tableau A.2. Estimations initiales de la population et du nombre de pêcheurs, hommes et femmes de 16 ans et plus, selon la division de recensement.

Division de recensement	Hommes de 16 ans et plus			Femmes de 16 ans et plus		
	Total	Pêcheurs	Taux	Total	Pêcheuses	Taux
N° 1	106 448	18 591	17,5 %	89 235	8 194	9,2 %
N° 2	9 184	1 509	16,4 %	8 387	604	7,2 %
N° 3	7 389	1 890	25,6 %	6 555	749	11,4 %
N° 4	8 785	913	10,4 %	7 850	174	2,2 %
N° 5	16 593	1 691	10,2 %	14 706	668	4,5 %
N° 6	14 933	3 057	20,5 %	13 422	1 616	12,0 %
N° 7	14 217	6 609	46,5 %	12 943	3 167	24,5 %
N° 8	16 271	6 116	37,6 %	14 421	3 096	21,5 %
N° 9	7 529	1 654	22,0 %	6 513	603	9,3 %
N° 10	9 858	1 327	13,5 %	8 508	778	9,1 %
Total	211 206	43 356	20,5 %	182 538	19 648	10,8 %

- le nombre d'hommes et de femmes de 16 ans et plus qui ont pêché a ensuite été redressé pour chaque division de recensement afin d'assurer que le nombre total d'hommes et de femmes de 16 ans et plus concorde aux données de recensement (tableau A.3).

Tableau A.3. Population selon le Recensement du Canada de 2006 et nombre redressé de pêcheurs, hommes et femmes de 16 ans et plus, selon la division de recensement.

Division de recensement	Hommes de 16 ans et plus			Femmes de 16 ans et plus		
	Total	Pêcheurs	Taux	Total	Pêcheuses	Taux
N° 1	98 577	17 216	17,5 %	108 661	9 977	9,2 %
N° 2	9 162	1 506	16,4 %	9 574	689	7,2 %
N° 3	7 318	1 872	25,6 %	7 720	882	11,4 %
N° 4	8 589	893	10,4 %	9 162	203	2,2 %
N° 5	16 294	1 660	10,2 %	17 851	811	4,5 %
N° 6	14 329	2 933	20,5 %	15 842	1 908	12,0 %
N° 7	14 595	6 785	46,5 %	15 586	3 814	24,5 %
N° 8	16 389	6 160	37,6 %	16 842	3 615	21,5 %
N° 9	7 554	1 659	22,0 %	7 871	729	9,3 %
N° 10	9 509	1 280	13,5 %	9 307	851	9,1 %
Total	202 316	41 964	20,5 %	218 416	23 479	10,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, n° cat. 97-551-X2006011

- Une approche semblable a été appliquée pour obtenir des estimations du nombre de pêcheurs de 16 ans et moins par rapport à la population.
- Pour les pêcheurs de 16 ans et plus, le poids des enquêtés a été établi afin d'obtenir des estimations de leur taux d'activité (tableau A.4).

Tableau A.4. Poids des enquêtés, hommes et femmes de 16 ans et plus, selon la division de recensement.

Division de recensement	Hommes de 16 ans et plus			Femmes de 16 ans et plus		
	Échantillon	Pêcheurs	Poids	Échantillon	Pêcheuses	Poids
N° 1	199	17 216	86,51	64	9 977	155,90
N° 2	55	1 506	27,37	16	689	43,07
N° 3	88	1 872	21,27	27	882	32,68
N° 4	39	893	22,90	4	203	50,76
N° 5	33	1 660	50,31	15	811	54,10
N° 6	61	2 933	48,08	23	1 908	82,94
N° 7	139	6 785	48,81	45	3 814	84,75
N° 8	114	6 160	54,04	48	3 615	75,32
N° 9	60	1 659	27,66	24	729	30,37
N° 10	45	1 280	28,44	17	851	50,04
Total	833	41 964	--	283	23 479	--

- Les poids ci-dessus ont servi à produire des estimations de l'effort de pêche et des prises récréatives de morue en 2007 par rapport à la population, ainsi que des estimations des prises de loup dans le cadre de cette pêche.
- Une approche légèrement différente a été requise pour les pêcheurs de moins de 16 ans étant donné que les calculs faits à l'aide des poids des ménages ont donné le nombre total d'hommes et de femmes. Les estimations de l'effort et des prises récréatives de morue pour ce groupe de pêcheurs en 2007 ont donc été obtenues comme suit : le nombre moyen de jours de pêche et de morues prises par chaque pêcheur, selon le sexe; a été calculé, puis ces moyennes ont été appliquées au nombre estimatif de pêcheurs, hommes et femmes, de moins de 16 ans.

Explication :

Dans la division de recensement n° 1, les estimations originales pour les hommes de moins de 16 ans étaient les suivantes :

24 944 hommes, dont 2 341 ont pêché 8 262 jours et ont capturé 35 322 morues.

Par contre, d'après les données de recensement, on sait que la division de recensement n° 1 comptait 21 651 hommes de moins de 16 ans. Il a donc fallu réduire le nombre de pêcheurs, à 2 028. D'après les estimations originales pour les hommes de moins de 16 ans, chacun avait pêché pendant environ 3,5 jours et capturé 15,1 morues. Par conséquent, pour cette division de recensement, le nombre estimatif de jours de pêche et de morues capturées se chiffre, d'après les calculs, à 7 158 jours et 30 598 morues respectivement.

Des estimations détaillées et des redressements pour les hommes et les femmes de moins de 16 ans sont présentés aux tableaux A.5a et b à la page 22 et aux tableaux A.6a et b à la page 23.

Aucun redressement n'a été fait pour refléter le changement mineur d'environ 1 000 personnes dans la population de Terre-Neuve-et-Labrador en 2007.

A.5a. Estimations initiales pour les hommes de moins de 16 ans.

Division de recensement	Estimations initiales					
	Total	Pêcheurs	Jours de pêche	Moyenne	Prises de morue	Moyenne
N° 1	24 994	2 341	8 262	3,5	35 322	15,1
N° 2	1 897	65	604	9,3	2 587	40,0
N° 3	1 379	187	528	2,8	1 328	7,1
N° 4	1 718	65	130	2,0	261	4,0
N° 5	3 932	393	1 612	4,1	3 146	8,0
N° 6	3 970	457	1 405	3,1	2 987	6,5
N° 7	2 685	688	1 859	2,7	6 471	9,4
N° 8	2 756	793	2 265	2,9	9 060	11,4
N° 9	1 344	121	310	2,6	1 189	9,9
N° 10	2 882	206	778	3,8	2 790	13,6
Total	47 557	5 316	17 754		65 141	

A.5b. Estimations redressées pour les hommes de moins de 16 ans.

Division de recensement	Estimations redressées			
	Total*	Pêcheurs**	Jours de pêche***	Prises de morue***
N° 1	21 651	2 028	7 158	30 598
N° 2	1 885	64	600	2 570
N° 3	1 407	191	539	1 355
N° 4	1 890	72	144	287
N° 5	3 453	345	1 416	2 762
N° 6	3 186	367	1 128	2 397
N° 7	2 885	740	1 997	6 953
N° 8	3 016	867	2 479	9 914
N° 9	1 347	121	311	1 192
N° 10	2 699	193	728	2 613
Total	43 419	4 988	16 498	60 642

* d'après le Recensement du Canada de 2006

** répartition proportionnelle reposant sur les estimations initiales

*** reposant sur les moyennes des estimations initiales

Les estimations redressées ci-dessus ont été utilisées pour répartir les activités de pêche et les prises des hommes de moins de 16 ans selon la région de résidence et la subdivision de l'OPANO.

A.6a. Estimations initiales pour les femmes de moins de 16 ans.

Division de recensement	Estimations initiales					
	Total	Pêcheuses	Jours de pêche	Moyenne	Prises de morue	Moyenne
N° 1	23 135	1 584	2 754	1,7	8 056	5,1
N° 2	2 005	65	388	6,0	1 509	23,3
N° 3	1 515	136	204	1,5	630	4,6
N° 4	1 914	22	22	1,0	43	2,0
N° 5	3 539	79	157	2,0	393	5,0
N° 6	3 057	246	492	2,0	1 335	5,4
N° 7	3 270	516	1 308	2,5	3 614	7,0
N° 8	3 511	566	1 359	2,4	2 794	4,9
N° 9	1 775	138	310	2,3	1 292	9,4
N° 10	2 673	91	114	1,3	435	4,8
Total	46 693	3 443	7 109		20 101	

A.6b. Estimations redressées pour les femmes de moins de 16 ans.

Division de recensement	Estimations redressées			
	Total*	Pêcheuses**	Jours de pêche***	Prises de morue***
N° 1	20 735	1 419	2 468	7 220
N° 2	1 788	58	346	1 346
N° 3	1 321	119	178	549
N° 4	1 658	19	19	38
N° 5	3 401	76	151	378
N° 6	3 024	243	487	1 321
N° 7	2 607	412	1 043	2 881
N° 8	2 878	464	1 114	2 290
N° 9	1 371	107	240	998
N° 10	2 537	78	98	371
Total	41 319	2 994	6 143	17 392

* d'après le Recensement du Canada de 2006

** répartition proportionnelle reposant sur les estimations initiales

*** reposant sur les moyennes des estimations initiales

Comme dans le cas des hommes de moins de 16 ans, les estimations redressées ci-dessus ont été utilisées pour répartir les activités de pêche et les prises des femmes de moins de 16 ans selon la région de résidence et la subdivision de l'OPANO.

Qualité des données

Erreur d'échantillonnage

L'information sur la fiabilité des données est exprimée en fonction du coefficient de variation de la moyenne, par rapport à l'écart-type. Étant donné que l'on ne peut calculer précisément la variance, le coefficient de variation de la moyenne sert de repère permettant d'évaluer le caractère variable des données. Le tableau A.7 présente le degré de fiabilité des statistiques des variables clés pour la présentation des données.

Les fourchettes des coefficients de variation ci-dessous fournissent les lignes directrices sur l'interprétation des données :

Coefficient de variation	Ligne directrice
Moins de 16,5 %	Les données peuvent être utilisées sans restriction.
De 16,5 % à 33,5	Les données devraient être utilisées avec prudence.
Plus de 33,5	Les données doivent être utilisées avec beaucoup de prudence.

Source : Statistique Canada

Tableau A.7. Coefficient de variation (en %) de certaines variables clés concernant les pêcheurs de 16 ans et plus.

Région de résidence	Jours de pêche	Prises
Presqu'île Avalon	6,3	6,9
Burin – Côte Sud	6,9	8,1
Côte Ouest – Péninsule Northern	6,5	8,6
Côte Nord-Est – Centre	6,1	6,8
Bonavista – Trinité	6,3	7,5
Labrador	13,4	15,1
Lieux de pêche		
2J	19,1	18,5
3K	5,5	5,9
3L	4,5	5,3
3Pn	17,0	18,1
3Ps	7,2	8,6
4R	7,3	9,1
Total	2,9	3,3

Erreurs non dues à l'échantillonnage

Au cours de l'étape de collecte des données, des efforts ont été déployés afin de réduire l'occurrence d'erreurs non liées à l'échantillonnage dans le cadre de l'enquête. Ces efforts comprenaient une vérification complète des données fournies, de leur validité et de leur cohérence.

Les problèmes de mémoire en ce qui concerne l'effort ou les prises constituent une source d'erreurs non liées à l'échantillonnage qui n'est pas considérée comme jouant un rôle important dans cette enquête. Au plus trois mois se sont écoulés entre l'activité de pêche et la tenue de l'enquête, ce qui a permis de limiter ces problèmes.

Limites des données

Malgré tous les efforts consentis pour améliorer la précision des données, les résultats de l'enquête comportent certaines limites. Le fait de bien comprendre ces limites permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de mener d'autres recherches et d'effectuer d'autres analyses à l'aide des données estimatives fournies dans ce rapport. Ainsi,

1. le niveau de fiabilité des estimations de l'effort de pêche et des prises de morue fournies pour les groupes d'âge selon la région de résidence ou le secteur de pêche est réduit;
2. les tableaux de données présentées selon la baie/région côtière sont à des fins d'information seulement car l'enquête n'a pas été conçue de sorte à obtenir des données à ce niveau de fiabilité. Les coefficients de variation de ces données sont présentés au tableau A.8.

Tableau A.8. Coefficient de variation (%) des jours de pêche et des prises des pêcheurs de 16 ans et plus selon la baie/région côtière.

Baie/région côtière	Jours de pêche	Prises
Baie de la Trinité	7,1	7,8
Baie Notre Dame	7,7	7,9
Baie Bonavista	7,8	9,6
Baie de la Conception	9,1	12,8
Baie de Plaisance	10,7	16,6
Baie St-Georges	10,8	21,3
Baie Verte	12,0	12,8
Baie Blanche	12,9	15,5
Baie de Fortune	13,0	14,8
Côte Sud	14,9	15,8
Baie des Îles	15,2	20,0
Baie d'Espoir	16,1	17,0
Péninsule Northern 4R	16,2	18,0
Avalon Est	16,4	16,9
Sud et Est de Port aux Basques	17,0	18,1
Baie Bonne	18,5	30,8
Côte du Labrador	19,1	18,5
Baie Port au Port	19,4	22,4
Baie des Exploits	19,9	22,0
Détroit de Belle Isle	20,0	21,8
Baie aux Lièvres	23,5	27,8
Baie Hermitage	25,9	26,3
Péninsule Northern 3K	28,7	33,5
Ouest et Nord de Port aux Basques	29,8	23,8
Baie Ste-Marie	53,5	45,0

Comparabilité des données

Les résultats de l'Enquête de 2007 sur la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador, les résultats de l'Enquête de 2000 sur la pêche récréative au Canada ayant trait à la pêche de la morue par les résidents de Terre-Neuve et les résultats de l'Évaluation de 2001 des journaux de bord remis par les pêcheurs de Terre-Neuve sont relativement comparables. Les données sur la pêche de la morue dans la subdivision 3Ps de l'OPANO en 2005, les résultats de l'Enquête de 2005 sur la pêche récréative au Canada et les résultats de l'Enquête de 2007 sur la pêche récréative de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador sont sensiblement comparables, bien qu'ils ne le soient pas directement. Les comparaisons sont faites au tableau A.9 ci-dessous.

Tableau A.9. Comparaison des renseignements sur la pêche de la morue tirés d'enquêtes antérieures et des résultats de l'Enquête de 2007 (âges inclus indiqués).

Source	Prises	Poids** (t)	3Ps #
Enquête de 2000 – pêcheurs de 18 ans +	1 013 428	2 432,2	--
Journaux de bord/2001 – pêcheurs de 16 ans +	1 166 667*	2 800,0	--
Enquête de 2005 (3Ps seulement) – pêcheurs de 18 ans +	--	--	94 299
Enquête de 2007 – 16 ans +	1 128 635	2 279,8	102 211

* Le nombre de morues capturées est égal au poids total estimatif établi en 2001 divisé par le poids moyen d'une morue de 2,4 kg. De l'information sur le nombre précis de morues capturées n'était pas disponible.

** Le calcul du poids total reposait sur un poids moyen d'une morue de 2,4 kg en 2000 et sur un poids moyen d'une morue de 2,02 kg en 2007.

ANNEXE B

ENQUÊTE DE 2007 SUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DE LA MORUE À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Bonjour, mon nom est _____. Je travaille pour l'entreprise **Bristol Omnifacts Research** et je vous appelle au nom du ministère des Pêches et des Océans. Pourrais-je parler à un membre du ménage qui a 16 ans ou plus? Notre entreprise a été embauchée par le ministère des Pêches et des Océans afin de l'aider à établir le nombre de personnes qui ont pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007. Même si aucune personne de votre ménage n'a participé à la pêche récréative de la morue en 2007, nous devons obtenir certains renseignements de base au sujet de votre ménage afin de mener à terme cette étude. Il prendra de 2 à 5 minutes de votre temps pour répondre à mes questions.

Veillez noter que ce sondage est complètement anonyme. Seuls les renseignements obtenus lors de cette séance téléphonique seront conservés en format électronique et utilisés uniquement à des fins d'analyse.

Seriez-vous disposé à nous apporter votre aide pour cette étude?

Oui (1) (si la personne répond OUI, continuez)

Non (2) (si la personne répond NON, mettez fin à l'entrevue et remerciez-la) (Refusé de répondre = 97).

PARTIE 1 : MÉNAGE ET ACTIVITÉ DE PÊCHE – ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

La première partie de ce sondage comprend des questions sur les personnes de votre ménage qui ont **moins de 16 ans**.

1a). Combien de personnes de **moins** de 16 ans font partie de votre ménage?

_____ (si la réponse est « 0 », passez à la QUESTION 2) (Refusé de répondre = 97)

1b). Combien de ces personnes sont du sexe masculin? _____ (si la réponse est « 0 », **Continuez**) (Refusé de répondre = 97)

1c). J'aimerais seulement confirmer, il y a < RAPPEL : 1A-1B > personne de sexe féminin de moins de 16 ans dans votre ménage? _____ (si la réponse est « 0 », passez à la QUESTION 2) (Refusé de répondre = 97)

1d). [NP : SI 1B = 1, LISEZ CE QUI SUIV : Est-ce que la personne de sexe masculin de moins de 16 ans a pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?; NP : SI 1B > 1, LISEZ CE QUI SUIV : Combien des personnes < RAPPEL DE 1B > de sexe masculin de moins de 16 ans ont pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?

_____ (si la réponse est « 0 », passez à la partie 1h) (Refusé de répondre = 97)

- 1e). Selon votre meilleure estimation, combien de jours au total la personne a-t-elle ou les personnes ont-elles pêché la morue?
[Note à l'intervieweur : pour les Q1e à Q1g, les personnes = PERSONNES DE SEXE MASCULIN DE MOINS DE 16 ANS dans le ménage]

Nombre de jours de pêche de la morue _____ (DANS LE CAS OÙ Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

- 1f). Combien de morues au total la personne/les personnes a-t-elle/ont-elles pris dans la province en 2007?

Nombre de morues prises _____ (DANS LE CAS OÙ Refusé = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

- 1g). À quel endroit la majorité des activités de pêche et des récoltes ont-elles eu lieu? (baie, village ou région côtière) :

_____ Baie (___) Village (___) Région côtière (___)
(Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98)

- 1h). **[NP : DANS LE CAS OÙ LA RÉPONSE À 1c EST 1, LISEZ CE QUI SUIT : Une personne de sexe féminin de moins de 16 ans a-t-elle pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?; NP : DANS LE CAS OÙ LA RÉPONSE À 1c EST PLUS DE 1, LISEZ CE QUI SUIT : Combien de personnes < RAPPEL DE 1c > de sexe féminin de moins de 16 ans ont pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?**

_____ (si la réponse est « 0 », passez à la QUESTION 2) (Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98)

- 1i). Selon vos meilleures estimations, combien de jours au total ces personnes ont-elles, cette personne a-t-elle pêché la morue?
[Note à l'intervieweur : pour les questions Q1i à Q1k, ces personnes = PERSONNES DE SEXE FÉMININ DE MOINS DE 16 ANS dans le ménage]

Jours de pêche de la morue _____ (SI Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

- 1j). Combien de morues au total ces personnes/cette personne ont-elle/a-t-elle récolté dans la province en 2007?

Nombre de morues prises _____ (SI Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

- 1k). Où la majorité des activités et des prises ont-elles eu lieu (baie, village ou région côtière) :

_____ Baie (___) Village (___) Région côtière (___)
(Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98)

PARTIE 2: MÉNAGE ET ACTIVITÉ DE PÊCHE – ADULTES DE 16 ANS ET PLUS

Nous aimerions maintenant vous poser des questions au sujet des personnes de 16 ans ou plus dans votre ménage.

- 2a). Combien de personnes de 16 ans ou plus, y compris vous-même, vivent dans votre ménage?

_____ (Refusé de répondre = 97)

- 2b). Combien de ces personnes sont de sexe masculin? _____ (si la réponse est « 0 », passez à la question 2d) (Refusé de répondre = 97)

- 2c). Combien de ces personnes de **sexe masculin** ont pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?

_____ (SI Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

- 2d). Nous voulons simplement confirmer ce qui suit, il y a < **RAPPEL 2a-2b** > _____ personnes de sexe féminin de 16 ans ou plus dans le ménage? (dans le cas où la réponse est « 0 », passez à la QUESTION 3) (Refusé de répondre = 97)

- 2e). Combien de ces personnes de **sexe féminin** ont pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007? _____ (SI Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

[SI AUCUNE PERSONNE DE 16 ANS OU PLUS DANS LE MÉNAGE N'A PRATIQUÉ LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DE LA MORUE, DANS TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR EN 2007, NOTEZ LES RENSEIGNEMENTS SUR LE SEXE, ET REMERCIEZ LA PERSONNE DE SA COLLABORATION]

[DANS LE CAS OÙ IL Y A UNE PERSONNE DE 16 ANS OU PLUS, ET QUE CETTE PERSONNE A PÊCHÉ À DES FINS RÉCRÉATIVES, VEUILLEZ COMPLÉTER LA PROCHAINE SÉRIE DE QUESTIONS]

**PARTIE 3 : ACTIVITÉ DE PÊCHE – PÊCHEURS ADULTES DE 16 ANS OU PLUS
SÉLECTIONNÉS AU HASARD**

**[SÉLECTIONNEZ LES RÉPONDANTS APPROPRIÉS EN VOUS BASANT SUR LEUR
PROCHAIN ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE]**

Pour la dernière partie de ce sondage, je dois parler à une personne de votre ménage de **16 ans ou plus**, qui a pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007. S'il y a plus d'une personne dans votre ménage qui correspond à cette description, je devrai parler à la personne dont la date d'anniversaire de naissance est la prochaine. Est-ce vous ou une autre personne?

S1 NOTE À L'INTERVIEWEUR : La personne au téléphone est la personne qui a pêché ET dont la date d'anniversaire de naissance est la prochaine.

Bonne personne au téléphone
Quelqu'un d'autre

**PASSEZ À LA Q3
CONTINUEZ**

S2. Quelle serait cette personne? **INSCRIVEZ SON NOM** _____

S3. Est-ce que < DITES SON NOM > est disponible maintenant?

Oui **CONTINUEZ**

Non **DÉTERMINER UN MOMENT OÙ VOUS POURREZ RAPPELER**

**[SI UNE AUTRE PERSONNE SE PRÉSENTE AU TÉLÉPHONE, RÉPÉTEZ LES RENSEIGNEMENTS
DU DÉBUT ET LE SUJET DE L'ÉTUDE]**

3. Combien de jours avez-vous personnellement pratiqué la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?

Nombre de jours de pêche _____ (SI Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

4. Combien de morues avez-vous personnellement pris lors de la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?

Nombre de morues prises _____ morues (SI Refusé de répondre = 97 / Ne sais pas = 98, METTRE FIN À L'ENTREVUE)

5. Au meilleur de votre connaissance, dans quelle baie ou près de quel village ou près de quelle région côtière de la province avez-vous pris la majorité de vos morues lors de la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?

_____ Baie (___) Village (___) Région côtière (___)
(Refusé de répondre = 97)

6a. Durant vos jours de pêche à la morue, avez-vous personnellement pêché une espèce de **loup** lors de la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?

Oui ___ Non ___ Ne sais pas ___

6b. Dans l'affirmative, combien de **loups** avez-vous pris et combien avez-vous remis à l'eau lors de la pêche récréative de la morue dans la province en 2007?

Nombre de loups pris _____ Nombre de loups remis à l'eau _____

Il me reste une question à vous poser pour nous aider à classer vos réponses par groupe d'âge.

7. En quelle année êtes-vous né? 19____ **EN CAS DE REFUS, DEMANDEZ LE GROUPE D'ÂGE**

1 16 - 24 2 25 - 34 3 35 - 44 4 45 - 54 5 55 - 64
6 65 ou plus 7 Refusé de répondre

INSCRIRE LE SEXE DU RÉPONDANT : Homme ___ Femme ___

REMERCIEZ LE RÉPONDANT DE SON TEMPS ET DES RENSEIGNEMENTS QU'IL A FOURNIS. LES RÉSULTATS DU SONDAGE SERONT AFFICHÉS PAR LE MPO SUR LE SITE WEB DU MINISTÈRE AU DÉBUT DE 2008.

Nom de l'intervieweur : _____ Mois : _____ Jour : _____

Numéro de téléphone : _____ Région : _____

ASSIGNATION DE CODES : (Région de recensement et numéro du répondant) : _____

ANNEXE C

TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES – À TITRE D'INFORMATION

Tableau C.1. Nombre de jours de pêche de la morue selon la baie/région côtière et la région de résidence des pêcheurs de 16 ans et plus.

Baie/région côtière	Région de résidence						Total
	Presqu'île Avalon	Burin - Côte Sud	Côte Ouest – Péninsule Northern	Centre - Côte NE	Bonavista - Trinité	Labrador	
Baie de la Trinité	47 037	286	23	839	24 187	242	72 615
Baie Notre Dame	5 282	43	398	36 656	732	85	43 196
Baie de Bonavista	3 705	208	243	2 823	26 970	711	34 660
Baie de la Conception	26 998	-	254	2 576	134	271	30 232
Avalon Est	22 102	246	28	-	-	-	22 376
Baie de Fortune	865	7 763	-	703	-	-	9 331
Baie de Plaisance	5 192	3 869	151	-	-	-	9 213
Baie Verte	-	-	108	8 450	-	285	8 844
Baie Blanche	-	21	3 213	3 623	-	85	6 942
Baie des Exploits	260	-	595	5 945	98	28	6 926
Détroit de Belle Isle	-	21	617	299	-	3 236	4 173
Baie des Îles Sud et Est de Port aux Basques	156	-	3 814	-	-	85	4 056
Côte du Labrador	519	3 258	-	-	-	-	3 777
Péninsule Northern 4R	-	-	46	54	-	2 671	2 770
Côte Sud	-	170	2 437	-	-	-	2 607
Baie Ste-Marie	87	2 298	23	-	-	-	2 407
Baie aux Lièvres	2 232	-	-	-	-	-	2 232
Péninsule Northern 3K	-	-	1 726	337	-	-	2 062
Baie St-Georges	156	-	1 807	-	-	-	1 962
Baie Bonne	-	-	1 891	-	-	-	1 891
Baie Hermitage	-	-	1 708	-	-	-	1 708
Baie Port au Port	-	1 098	-	324	-	-	1 422
Baie d'Espoir	87	-	842	-	-	-	929
Ouest et Nord de Port aux Basques	-	779	-	-	-	-	779
	-	276	214	-	-	-	490
Total	114 677	20 335	20 137	62 629	52 121	7 700	277 599

Tableau C.2. Nombre de morues capturées selon la baie/région côtière et la région de résidence des pêcheurs de 16 ans et plus.

Baie/région côtière	Région de résidence						Total
	Presqu'île Avalon	Burin - Côte Sud	Côte Ouest - Péninsule Northern	Centre - Côte NE	Bonavista-Trinité	Labrador	
Baie de la Trinité	200 830	395	114	3 501	102 643	677	308 160
Baie Notre Dame	14 718	128	1 738	140 561	3 417	284	160 846
Baie de Bonavista	11 045	1 528	564	14 170	126 439	3 981	157 726
Baie de la Conception	97 603	-	761	13 455	814	953	113 587
Avalon Est	93 224	1 040	138	-	-	-	94 402
Baie de Plaisance	22 968	21 895	302	-	-	-	45 165
Baie de Fortune	4 066	28 999	-	3 515	-	-	36 580
Baie Verte	-	-	270	32 481	-	811	33 562
Baie Blanche	-	106	12 094	15 645	-	142	27 987
Baie des Exploits Sud et Est de Port aux Basques	2 163	-	649	20 232	342	284	23 670
Détroit de Belle Isle	2 595	14 807	-	-	-	-	17 402
Baie des Îles	-	106	2 154	1 081	-	13 253	16 594
Côte Sud	779	-	11 818	-	-	341	12 939
Péninsule Northern 4R	433	10 965	114	-	-	-	11 512
Côte du Labrador	-	851	10 600	-	-	-	11 450
Baie aux Lièvres	-	-	229	270	-	10 463	10 962
Péninsule Northern 3K	-	-	7 936	962	-	-	8 898
Baie St-Georges	-	-	8 599	-	-	-	8 599
Baie Hermitage	-	-	6 795	-	-	-	6 795
Baie Port au Port	-	5 292	-	1 081	-	-	6 373
Baie Bonne	-	-	3 867	-	-	-	3 867
Baie Ste-Marie	-	-	3 729	-	-	-	3 729
Baie d'Espoir	3 287	-	-	-	-	-	3 287
Ouest et Nord de Port aux Basques	-	2 581	-	-	-	-	2 581
	-	936	1 022	-	-	-	1 958
Total	453 712	89 630	73 495	246 953	233 655	31 190	1 128 635

Tableau C.3. Activité de pêche récréative de la morue selon la subdivision de l'OPANO et la région de résidence des pêcheurs de 16 ans et plus.

Subdivision de l'OPANO	Région de résidence						Total
	Presqu'île Avalon	Burin-Côte Sud	Côte Ouest-Péninsule Northern	Centre - Côte NE	Bonavista-Trinité	Labrador	
2J							
N ^{bre} jours	-	-	46	54	-	2 671	2 770
- moyenne	-	-	2,0	1,0	-	2,8	2,6
Prises	-	-	229	270	-	10 463	10 962
- moyenne	-	-	10,0	5,0	-	10,8	10,5
N ^{bre} pêcheurs	-	-	23	54	-	969	1 046
3K							
N ^{bre} jours	5 697	64	7 847	55 011	830	485	69 933
- moyenne	4,6	1,0	4,4	4,2	3,4	2,5	4,2
Prises	16 880	234	31 288	209 881	3 759	1 522	263 564
- moyenne	13,7	3,7	17,4	16,2	15,4	7,9	16,0
N ^{bre} pêcheurs	1 229	64	1 801	12 966	244	192	16 495
3L							
N ^{bre} jours	102 074	740	548	6 238	51 291	1 224	162 115
- moyenne	4,3	4,7	3,1	5,0	5,0	4,1	4,5
Prises	405 990	2 963	1 578	31 125	229 896	5 611	677 164
- moyenne	17,1	18,8	8,9	24,8	22,2	18,8	18,8
N ^{bre} pêcheurs	23 766	158	177	1 256	10 355	299	36 011
3Pn							
N ^{bre} jours	519	3 258	-	-	-	-	3 777
- moyenne	6,0	3,7	-	-	-	-	3,9
Prises	2 595	14 807	-	-	-	-	17 402
- moyenne	29,8	16,9	-	-	-	-	18,0
N ^{bre} pêcheurs	87	878	-	-	-	-	965
3Ps							
N ^{bre} jours	6 144	15 806	174	1 027	-	-	23 151
- moyenne	3,3	4,2	2,4	5,0	-	-	3,9
Prises	27 467	69 733	416	4 596	-	-	102 211
- moyenne	14,7	18,6	5,7	22,5	-	-	17,4
N ^{bre} pêcheurs	1 869	3 742	73	204	-	-	5 889
4R							
N ^{bre} jours	242	468	11 523	299	.	3 321	15 853
- moyenne	1,0	4,4	3,0	2,2	-	5,0	3,1
Prises	779	1 893	39 984	1 081	.	13 594	57 332
- moyenne	3,2	17,9	10,3	7,9	-	20,3	11,4
N ^{bre} pêcheurs	242	106	3 882	137	-	670	5 037